des postes et télégraphes.

C'est, dit une note officieuse, M. Delpeuch, député de la Corrèze, qui sera nommé titulaire de ce poste; M. de Selves, actuellement directeur des postes et télégraphes, sera, de son côté, appelé à la préfecture de la Seine. Mais ces nominations ne seront rendues officielles qu'au moment de la publication du prochain mouvement diplomatique qui aura lieu avant la rentrée des Chambres.

Les trésoriers-payeurs généraux

Paris, 12 mai. — Le *Journal officiel* publiera demain quatre nominations de trésoriers-payeurs généraux qui seront suivies du reste d'un mouvement de receveurs.

Parmi ces nominations, signalons celle de M. Barrèle, chef du bureau de la statistique et des travaux législatifs au ministère des finances, qui est nommé trésorier-payeur général à Tarbes, en remplacement de M. Tranchau, ancien secrétaire particulier du président Carnot, qui va recevoir un avancement important.

Un discours de M. Dupuy

Le Puy, 12 mai. — Dans un banquet offert par le conseil municipal nouvellement élu à M. Charles Dupuy, l'ancien président du conseil a commenté la portée de la victoire des républicains modérés dans les derniers scrutins :

« Le suffrage universel, dit-il, a montré ici et ailleurs qu'il sait discerner ses serviteurs dévoués et ses vrais amis. Son éducation s'est faite par la succession de nos luttes politiques.

» Quelques mécontents, qu'aucun progrès ne saurait satisfaire, se constituent aujourd'hui les défenseurs privilégiés du suffrage universel. Mais leur protégé n'a besoin de personne pour faire entendre et respecter sa volonté, il n'est nullement touché par les avances des ligueurs qui accaparent sa défense.

» Émancipé de toute tutelle, il est en garde contre ses ennemis et ses propres défaillances et, en toute occasion, sait faire reconnaître sa force et sa légitimité. »

M. Dupuy félicite ensuite les syndicats ouvriers du Puy d'avoir fait alliance avec les républicains modérés et d'avoir triomphé avec eux aux élections municipales.

Marseille contre Lyon

Les résultats officiels du recensement sont aujourd'hui connus pour Lyon et pour Marseille. Lyon reste la seconde ville de France avec 466,767 habitants, contre 447,345 à Marseille.

Les journaux lyonnais triomphent, mais les journaux de la Canebière traitent de « fictive » la supériorité numérique de Lyon. Ces derniers expliquent d'abord que Lyon a 15,000 hommes de troupes, tandis que Marseille n'en compte que 4,000; en second lieu, que « l'immense superficie de leur ville, plus vaste que celle de Lyon, se prête plus difficilement au dénombrement et qu'il y a chez eux 30 à 40,000 étrangers au moins qui échappent au dénombrement. »

Les journaux marseillais en concluent qu'il convient à la « seconde ville de France » d'avoir le triomphe modeste.

Un triste accident

Versailles, 12 mai. — Un terrible accident de cheval, qui a causé la mort d'un jeune homme plein d'avenir, s'est produit, dimanche après-midi, dans le parc de Versailles.

M. Maurice de Bizemont, maréchal des logis au 27e dragons, et neveu du colonel commandant le régiment, était allé, avec plusieurs de ses amis, faire une promenade à cheval dans le parc.

Le groupe galopait tranquillement, lorsque tout à coup le cheval de M. de Bizemont, pris d'une peur subite, fit un brusque écart et désarçonna son cavalier qui fut précipité à terre.

Par malheur, un pied du malheureux sous-officier resta engagé dans l'étrier : le cheval, dont cet accident avait encore augmenté la frayeur, s'élança affolé, entraînant la victime dont le corps rebondissait sur le sol à chaque secousse.

Après avoir ainsi traîné son cavalier sur un parcours d'une centaine de mètres, le cheval, dans un dernier élan alla se jeter contre un arbre où M. de Bizemont se cassa la tête.

Lorsque les témoins de cette horrible scène, qui s'étaient précipités au secours de leur ami, parvinrent enfin à maîtriser la bête, M. de Bizemont respirait à peine, il perdait son sang par plusieurs blessures.

Transporté aussitôt à l'hôpital militaire, le pauvre garçon expira pendant le trajet sans avoir pu prononcer une seule parole.

Cet accident a causé une douloureuse émotion dans le monde militaire de la garnison de Versailles, où le jeune Maurice de Bizemont se comptait que des amis.

L'assassin de la petite Neut

Paris, 12 mai. — On annonce la mort de Voignier, l'assassin de la petite Alice Neut, qui était, depuis trois mois, détenu à la maison centrale de Melun.

Le misérable avait été, le 16 février, condamné à mort par le jury de la Seine; mais en raison de son grand âge, — soixante-dix ans. — il avait vu sa peine commuée en une réclusion perpétuelle.

Le crime commis par Voignier a eu un tel retentissement et la comparution de l'assassin en cour d'assises est si récente qu'il nous paraît inutile de rappeler les détails de cette affaire célèbre.

Alice Neut, on s'en souvient, habitait avec ses parents passage d'Eupatoria, 13, à Ménilmontant.

Elle disparut dans la nuit du 21 au 22 juillet 1890, et son corps fut découvert le matin par des mariniers dans le canal de l'Ourcq, à la Villette.

Dans les premiers jours de décembre 1895, Voignier, dénoncé par un jeune vagabond, nommé Robin, fut arrêté et sa culpabilité ne tardait pas à être établie.

L'assassin de la petite Neut comparaissait le 12 février 1896 devant le jury de la Seine et était, après trois audiences, condamné à la peine de mort.

Il dut à son grand âge, nous l'avons dit, de ne pas monter sur l'échafaud : mais on voit que la sursis que la mort lui a accordé n'a pas été bien long.

Les Anglais au Transvaal. — Une interview du président Krüger

Prétoria, 12 mai. — Le président Krüger a déclaré, dans une interview, qu'il était très étonné que le gouvernement anglais ait défendu vendredi, à la Chambre des Communes, M. Cécil Rhodes et la Chartered.

S'il était présent, il aurait pu personnellement détruire les arguments de plusieurs orateurs et démontrer que les « intrigues » qu'on prétend qu'il ent avec l'Allemagne ne sont que des bulles de savon.

Le Transvaal désire rester l'ami de tous.

Le récent complot est inexcusable. Les organisateurs en doivent être punis. C'est seulement alors que l'Afrique du Sud retrouvera sa quiétude.

Les troubles dans le Hinterland

Liverpool, 12 mai. — Voici quelques détails sur les troubles qui se produisent dans le Hinterland de la colonie anglaise de Lagos : « Des Horins, au nombre de 7,000 fantassins et 500 cavaliers, se sont portés contre la garnison d'Odo-Otin. Ils ont été repoussés par les Maxims et les Nordenfeldts, du petit fort, qui ont pris le désarroi dans leur cavalerie. Une seconde attaque n'a pas mieux réussi : ils ont laissé 60 morts sur le terrain. Toute la région est en état d'agitation, et l'on s'attend à de graves désordres, dès le commencement de la saison sèche. »

Les désordres en Hongrie. — Une nomination mal accueillie

Belgrade, 12 mai. — A la suite de l'affaire du drapeau hongrois brûlé par les étudiants, l'opinion publique désapprouve la nomination de M. Stephanovitch, le commissaire de police destitué, au poste d'inspecteur au ministère de l'intérieur, c'est-à-dire à une fonction supérieure à celle qu'il occupait précédemment.

L'émotion est d'autant plus vive, qu'un monitor de la flottille austro-hongroise du Danube a jeté l'ancre devant Belgrade. D'autre part, on assure que ce monitor fait un simple voyage d'étude, sans rapport avec les nouvelles réclamations que le ministre d'Autriche a faites au sujet de Stephanovitch.

La commission de révision de la constitution, qui vient d'être nommée, se réunira demain sous la présidence du roi.

La situation en Perse

Berlin, 12 mai. — On mande de St-Pétersbourg à la *Gazette de Francfort*, que, d'après les rapports qui parviennent de Téhérau, la situation en Perse serait loin d'être aussi satisfaisante que tendent à le laisser croire les communications officielles.

D'une autre source, on mande que des troubles ont en effet éclaté à Chiva, où les maisons de nombreux juifs auraient été pillées.

Les comités occultes arméniens

Sofia, 12 mai. — La police a découvert à Constantinople le siège du comité secret révolutionnaire hutschakiste, dont elle a arrêté cinq membres. Elle a saisi, en outre, des sceaux et des papiers.

Hier, le patriarche arménien Grégorien a fait lire dans toutes les églises un mandement pour mettre les fidèles en garde contre les menées des comités occultes.

L'insurrection cubaine

Madrid, 12 mai. — Le ministre des colonies dément formellement que le général Weyler ait l'intention de donner sa démission.

Une dépêche de la Havane à l'*Imparcial* annonce également qu'après un long échange de télégrammes avec le gouvernement, le général Weyler a décidé de rester à son poste.

Le choléra en Egypte

Paris, 12 mai. — Une note officieuse confirme la contamination cholérique du port d'Alexandrie et dit que toutes les précautions sont prises par l'administration sanitaire française, notamment dans les ports de la Méditerranée, pour tout ce qui concerne le trafic avec le port égyptien.

Les dernières nouvelles annoncent que le choléra progresse, mais sans justifier encore la panique qui règne dans la ville.

Aux îles Salomon. — Commerçants et missionnaires massacrés. — Un équipage tué par des sauvages.

New-York, 12 mai. — On télégraphie de San-Francisco :

« Le vapeur *Monowai* rapporte que les indigènes des îles du détroit de Manning (îles Salomon) ont massacré plusieurs commerçants et missionnaires.

» Les sauvages de l'île Malaita ont tué l'équipage d'une chaloupe appartenant au brick anglais *Rolloge*, à Pubiana.

» Les commerçants tués sont deux Français et un Américain. Deux missionnaires anglais ont disparu. On craint qu'ils n'aient été tués.

» La station des missionnaires de l'île à Touann a été abandonnée. »

Les Italiens en Afrique. — L'évacuation d'Adigrat

Rome, 12 mai. — Une dépêche de Massaouah à la *Tribuna* annonce que l'évacuation d'Adigrat continue. L'abandon définitif dépendra de la conduite que tiendra le ras Mangascha, à qui le général Baldissera a ordonné de restituer les nombreux prisonniers qu'il retient.

Le colonel Stevani a été envoyé contre le ras Sébath, avec l'ordre d'user de sévères représailles, s'il résistait.

Les forces des Italiens autour d'Adigrat, seraient doubles de celles des Tigrins.

Le major Salsa est toujours prisonnier du Négus.

Le paquebot *Archimède*, qui commence le rapatriement est parti pour Naples, avec 35 officiers, 593 soldats et 349 malades.

Le choléra à Alexandrie

Alexandrie, 12 mai. — On signale 22 nouveaux décès causés par le choléra. 22 cholériques sont maintenant en traitement.

Il n'y a eu que 3 guérisons.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Séance du 7 mai 1896

Présidence de M. Julien LAGACHE

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans observations.

La Chambre procède au renouvellement de son bureau, aux termes de l'article 9 du décret organique du 3 septembre 1851.

Quatre scrutins successifs donnent les résultats suivants : Président, M. Julien Lagache; vice-président, M. Louis Cordonnier; secrétaire, M. Georges Motte; trésorier, M. F. Eloy-Duvillier.

M. Chombart-Dumont, négociant en épiceries, à Roubaix, demande l'intervention de la Chambre de commerce au sujet des raisins de Corinthe qu'il a importés jusqu'à présent au droit de 15 francs les cent kilogs, comme fruits de table, et auxquels le service de la douane veut appliquer la taxe de 25 francs les cent kilogs, comme raisins destinés à la vinification.

La Chambre, considérant que les raisins secs importés par M. Chombart sont exclusivement destinés à la boulangerie et à la pâtisserie ainsi que cela est attesté par l'administration des contributions indirectes qui exerce la maison de ce négociant; qu'on ne fabrique pas de vin dans la région du Nord et que d'ailleurs le contrôle de la régie, qui constate chaque semaine les entrées et les sorties, rendrait toute fraude impossible;

Décide qu'elle appuyera la réclamation de M. Chombart-Dumont.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie au sujet du chemin de fer de Roubaix-Wattrelos à la frontière belge vers Audenarde. M. le Ministre fait connaître que son collègue des Travaux Publics estime que toutes les difficultés soulevées à propos de cette ligne ne tarderont pas à être résolues et que l'Administration sera, dans un temps proclain, en mesure de statuer définitivement sur le projet et de procéder à l'adjudication des travaux.

La Chambre donne un avis favorable à la demande de M. le maire de Wattrelos tendant à obtenir que les emballages et sacs vides soient compris dans la nomenclature des marchandises admises à l'importation par le bureau de douane de Wattrelos.

Elle passe à l'ordre du jour sur une demande de souscription que l'exiguïté de ses ressources ne lui permet pas d'accueillir et qui, d'ailleurs, ne présente pas de rapport direct avec les intérêts du commerce et de l'industrie.

La Chambre donne acte à M. le Président des communications suivantes :

1° Lettres de la Chambre de commerce de Lyon relatives à la mission en Chine. Les délégués sont heureusement arrivés à Tounng-king et il y a lieu d'espérer que le séjour dans cette ville sera une période de travail fécond et fructueux.

2° Lettre annonçant la constitution d'un comité consultatif du commerce français à Liége, et la fondation d'une Chambre de Commerce française à New-York.

3° Lettre de M. le Ministre de Commerce et de l'Industrie signalant à l'attention particulière de la Chambre un rapport de M. Regnault, consul de France, chargé de mission en Orient, que publie le *Moniteur officiel du Commerce* du 9 avril dernier sous le titre de : *Turquie — Transactions directes*.

4° Lettre relative à l'exposition internationale de la Mode qui aura lieu à Berlin du 12 au 27 septembre 1896.

Le Président, JULIEN LAGACHE.

AU VÉLODROME ROUBAISIEN

La course de 50 kilomètres

On a pu lire, sur les affiches annonçant cette course, la mention « par invitations, qui a dû étonner le public, car c'est la première fois qu'un pareil avis lui est donné. Qu'est-ce qu'une course *par invitation?* C'est une épreuve à laquelle sont seuls admis les hommes désignés d'avance par les organisateurs. Le motif de cette restriction est bien connu de ceux qui suivent de près les courses de fond et de demi-fond : empêcher l'encombrement de la piste par des coureurs de valeur médiocre qui se font doubler et redoubler constamment, forçant les coureurs de tête à voyager à l'extérieur de la corde, et à faire ainsi un parcours beaucoup plus long, qui les empêche de battre les records auxquels ils peuvent prétendre avec un bon service d'entraîneurs.

Au point où en sont aujourd'hui presque tous les records, la moindre contrariété dans la marche peut les faire manquer, et le voyage à l'extérieur de la corde en est incontestablement l'une des principales causes. Il fallait donc l'éviter à tout prix pour avoir, dimanche, à Roubaix, une course exceptionnellement intéressante, avec la perspective de voir tomber les records les plus enviés de l'heure et des 50 kilomètres : c'est pourquoi les administrateurs du Vélodrome se sont décidés à restreindre le champ des coureurs au minimum possible pour une course, très persuadés que le public roubaisien, déjà si sportif, préférera aussi la qualité à la quantité.

Les hommes choisis sont : Tom Linton, Cissac, Lesna, et Champion. Ils forment, surtout les trois premiers, avec Huret, Michaël, Platt-Betts, Stocks, Bonhours, cette grande classe de coureurs de demi-fond qui ont le mieux démontré la puissance d'action de la vélocipédie, couvrant les distances, invraisemblables encore il y a deux ans, de 45, 46, 47 kilomètres et plus dans l'heure, les 50 kilomètres en 1 h. 04 et les 100 kilomètres en 2 h. 11 !!

Il était malaisé de choisir, parmi ces hommes de qualité presqu'égale, les quatre concurrents les plus aptes à donner à la course organisée le plus puissant intérêt. Huret et Bouhours sont actuellement au repos; Michaël vient de se marier et n'a pas couru depuis près de deux mois ; il est dans une forme douteuse ; Stocks est à l'entraînement en Angleterre, et rien ne peut donner actuellement une idée de sa forme. Enfin, Platt Betts, qui arrivait dernièrement en France, précédé d'une réputation colossale, du reste bien méritée, a été battu à Buffalo, il y a quinze jours, et avec une telle facilité par Cissac, qu'une nouvelle rencontre entre ces deux hommes n'aurait plus qu'un intérêt relatif.

De l'avis de tout le monde sportif à Paris, Tom Linton est actuellement le premier homme de demi-fond sur la brèche; il est même sûrement le plus vite d'entre eux; il l'a prouvé, en battant dernièrement à la Seine les records du kilomètre et des dix kilomètres avec entraîneurs, ce dernier détenu pendant plus de deux ans par Barden, malgré les nombreuses attaques dont il fut l'objet.

Cissac, qui courait autrefois en vitesse, s'est révélé dernièrement comme un homme de demi-fond de 1er ordre, en gagnant brillamment une course de 20 kilomètres avec entraîneurs, ce qui lui valut l'honneur d'être matché contre le champion anglais Platt Bets et de le battre sur 50 kilomètres.

Lesna est bien connu à Roubaix, où il gagna, l'année dernière, dans un style si remarquable, l'épreuve de 50 kilomètres du 15 août. Lesna, fut en 1895, le meilleur homme français sur les distances moyennes, et termina brillamment la saison en gagnant le championnat de France des 100 kilomètres. Lesna a peu couru cette année : il a cependant gagné les 100 kilomètres à Marseille, et, quoique privé d'entraîneurs, il vient de se classer facilement second, dans la course de 8 jours au Vélodrome d'Hiver, derrière Tom Linton. Il est actuellement dans une bonne forme, et l'énergique coureur, qui fut successivement recordman des 24 heures, gagnant de Bordeaux-Paris recordman du kilomètre, de l'heure et des 100 kilomètres ne peut manquer d'être un concurrent redoutable pour Linton et Cissac.

Champion : c'est l'inconnu, car il vient seulement de se révéler, par sa victoire inattendue, dans une course de 20 kilomètres, contre un lot de bons coureurs; et il n'a jamais couru sur 50 kilomètres. Mais les connaisseurs le disent doué d'extraordinaires moyens, et lui prédisent un avenir brillant, parmi ces grands champions. Ce coureur est tout jeune; il a 18 ans et demi et, particularité qui fera plaisir aux Roubaisiens, il est entraîné, formé, dressé par un Roubaisien. M. Laur, qui est actuellement directeur sportif de la maison Clément.

Tels sont les 4 hommes engagés pour courir, dimanche prochain, les 50 kilomètres; ils forment un lot incomparable, qui sera peut-être unique dans la saison.

Avec la véritable armée d'entraîneurs qui les tireront en triplettes, quadruplettes et quintuplettes ils feront certainement ici une course mémorable, qui restera peut-être longtemps célèbre dans le monde entier, si le temps permet de battre des records.

Souhaitons que le ciel soit clément et ne vienne pas contrarier une fête qu'il n'est pas facile, on le conçoit, de renouveler, à cause des frais énormes nécessités par le déplacement de la quantité innombrable d'entraîneurs qui arrivent de Paris pour la circonstance.

F. X. — Nous apprenons, à l'instant, dans le journal spécial *Le Vélo*, que le match Bissac-Michaël, qui devait être couru le jeudi de l'Ascension à Buffalo, n'aura pas lieu : Michaël ne se sentant pas en forme pour engager la lutte contre le champion français. Cela ne fait que confirmer l'opinion que nous donnons plus haut sur ce coureur, et nous donne définitivement la certitude d'avoir, à Roubaix, dimanche, les meilleurs hommes actuels sur le demi-fond.

***

L'administration du Vélodrome nous prie de rappeler que le bureau de location est ouvert, dès maintenant, chez Jubé, rue de la Gare, où sont exposés les portraits des quatre concurrents des 50 kilomètres.

Elle prie les abonnés de la galerie de se hâter de retenir des places numérotées, car elles seront très recherchées, à cause de la situation particulièrement avantageuse de la galerie, pour des courses de fond qui ne se disputent pas sur le poteau, mais sur tout le parcours de la piste qu'on découvre en entier de cet endroit.

LA PUBLICITÉ

Il y a des gens qui disent : « Je ne veux pas faire de publicité; je n'en ai pas besoin. *A bon vin point d'enseigne!* »

Quelle erreur! Tout le monde aujourd'hui a besoin de la publicité. Comment voulez-vous que le public sache que vous vendez *«du bon vin»*, si vous ne le lui dites pas? Et quel moyen plus sûr de le lui dire que de le répéter fréquemment dans un journal lu par tout le monde?

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Demain, fête de l'Ascension, le « JOURNAL DE ROUBAIX » ne paraîtra pas.

Nous prions nos amis de vouloir bien nous faire connaître par lettre les noms des électeurs qui à leur connaissance n'ont pas pu prendre part au scrutin du 3 mai, soit par suite de décès, de présence sous les drapeaux, de départ de la ville ou de maladie les tenant au lit.

Nous transmettrons ces renseignements au bureau de l'*Union sociale et Patriotique*, qui vérifiera s'il a été fait usage de leur suffrage.

Les électeurs à qui, arbitrairement, on a refusé de séjourner dans la salle du vote de leur section, ceux qui en ont été expulsés sans motif valable et n'ont pas consigné une réclamation au procès-verbal, sont priés de nous envoyer leur témoignage par écrit ; nous le communiquerons au Comité de l'*Union Sociale et Patriotique* qui en vérifiera le bien-fondé.

Nous prions aussi les électeurs qui ont été témoins d'irrégularités commises dans leur bureau respectif de nous les faire connaître par écrit.

Enfin nous demandons à toute personne possédant des renseignements quelconques pouvant servir à l'enquête de vouloir bien nous les transmettre.

—

Nous invitons en outre ceux de nos amis qui se sont abstenus pour un motif quelconque et qui seraient détenteurs de leur carte électorale de vouloir bien la faire parvenir au bureau du journal.

Le même avis s'adresse aux parents des soldats présents sous les drapeaux, des infirmes, des malades, des absents, etc.

Toujours la même chose! — Depuis dimanche, on s'en va répétant dans les *courées* de Roubaix que les *bienfaits* de l'administration Carrette continuent, puisqu'on distribue *maintenant* des *primes* aux familles pauvres!

Tous nos lecteurs savent que ces distributions se font grâce au legs laissé au Bureau de Bienfaisance par M. Alfred Motte-Grimonprez.

Les collectivistes persistent dans la tactique de s'attribuer tout le bien fait par les autres.

Après cela, les scrupules ne les gênant pas, pourquoi ne se serviraient-ils pas de ces procédés aussi avantageux que malhonnêtes?

Ces moyens de propagande n'ont sans doute aucun effet sur les gens lisant les journaux; mais ils ont une grande influence sur cette masse ignorante que la presse n'atteint pas encore à Roubaix.

Quand donc, nous que la *Petite République* accusait l'autre jour d'avoir dépensé *plusieurs millions* dans les dernières élections, aurons-nous seulement assez d'argent pour indemniser des braves gens qui consentiraient à s'en aller porter la vérité dans la masse *non lisante?*

Quand en aurons-nous assez pour organiser des conférences *chaque dimanche* sur divers points de la ville?

Car c'est seulement une question d'un peu d'argent : il y a assez longtemps que nous disons ces choses-là tout bas à nos amis ; maintenant, nous sommes déterminés à les leur dire *tout haut!*

A. R.

Un incident sur la Grand'Place. — Un incident s'est produit, mardi, vers deux heures et demie, sur la Grand'Place. Une voiture à quatre roues, décorée de petits drapeaux tricolores, sur laquelle étaient montés quelques musiciens jouant l'*Internationale*, débouchait de la rue Neuve.

En passant devant l'Hôtel-de-ville, les musiciens se mirent à crier : Vive Carrette!

Des agents de sûreté conduisirent la voiture et les musiciens qui n'avaient pas l'autorisation de jouer en ville, dans la cour des pompiers.

Quelques instants après, les musiciens — des collectivistes lillois étant le fait — et le succès des candidats socialistes — partaient à pied dans la direction de Lille, et la voiture prenait le même chemin.

Le noyé de la passerelle des Soies. — L'identité du jeune homme retiré du canal, dimanche matin, près de la passerelle des Soies, n'ayant pas encore été établie et le cadavre commençant à se décomposer, l'enterrement a eu lieu mardi matin.

Le vol de la rue des Longues-Haies. — Nous avons dit, dans notre numéro de dimanche, que six arrestations, deux femmes et quatre hommes, avaient été faites pour vol, avec effraction, chez M. Delbecque, cabaretier, rue des Longues-Haies.

L'enquête, ouverte par M. Squivée, commissaire de police de la place Sainte-Elisabeth, s'est terminée mardi et les six arrestations ont été maintenues.

Des trois principaux coupables, un seul, Léopold Arcus, ouvrier peintre, âgé de 29 ans, demeurant rue Sébastopol, a été arrêté; les deux autres, Arthur Doyen, 24 ans, boulevard de Belfort et Alphonse Luc, dit *Sûreté*, journalier, 25 ans, sont toujours en fuite.

Les cinq autres sont des complices qui se nomment : Camille Deschepper, journalier, 24 ans, demeurant rue du Coq-Français; Auguste Devogelaere, 24 ans, tisserand et sa femme; Jean Hontekute, maçon, 35 ans, tous trois demeurant rue de Lannoy, cour Boyaval et la femme Doyen.

Les six inculpés, de nationalité belge, ont été écroués au dépôt central pour être transférés à Lille.

Vol d'une somme de 190 francs. — Un marchand de chevaux, M. Jules Rasneur, demeurant rue du Pile, revenait de Leers, où il avait vendu un cheval. En passant en face d'un estaminet du quartier du Pile, il fut appelé par une fille, Marie Scheerinck, âgée de 21 ans, habitant rue de Halluin, qui était en compagnie d'un jeune homme de son âge. M. Rasneur prit plusieurs consommations avec eux et les quitta. De retour chez lui, il s'aperçut que son porte-monnaie, contenant une somme de 190 francs, avait disparu. Les soupçons se portèrent aussitôt sur Marie Scheerinck.

Un procès-verbal a été dressé par M. Squivée, commissaire de police, qui fit rechercher l'inculpée, celle-ci avoua être l'auteur du vol mais déclara que le porte-monnaie lui avait été dérobé par le jeune homme qui se trouvait avec elle. La police est à la recherche de ce dernier, qui a disparu.

Une arrestation pour vol de linge. — Un dégorgeur, Pierre Winberg, âgé de 30 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 103, a été arrêté, mardi matin, pour vol de linge au préjudice d'un journalier, Pierre Soly, demeurant rue de la Balance.

Après avoir subi un interrogatoire de M. Squivée, commissaire de police du 3e arrondissement, Pierre Winberg a été écroué au dépôt central.

Une tentative de vol à la gare. — Mardi matin, vers cinq heures, M. Arthur Dervin, garde de nuit à la gare, qui faisait une ronde, aperçut deux individus qui essayaient de desceller les plombs d'un wagon. Ayant remarqué la garde, l'un des deux hommes prit la fuite, mais le second fut arrêté et remis entre les mains de l'agent de service à la gare.

Conduit au commissariat du 1er arrondissement, l'inculpé a déclaré se nommer Auguste Demeester, tisserand, âgé de 19 ans, demeurant rue de Mouvaux, 34, à Tourcoing.

La police recherche activement son complice.

Un gardien frappé par un homme ivre. — Lundi après-midi, vers cinq heures, un forgeron, Adrien Roger, âgé de 23 ans, sans domicile fixe, se trouvait en état d'ivresse, causait du scandale dans le jardin public, Pierre Calteau.

Loin de suivre l'avis du garde, M. Pierre Dérider, qui l'engageait à se retirer, l'individu se fâcha et alla même jusqu'à le frapper.

On a dû requérir les agents de service au poste de la rue des Arts, qui ont mis Adrien Roger en état d'arrestation.

Menus faits. — Dans l'après-midi de lundi, vers cinq heures, les agents de service au poste de police de la rue des Arts furent requis pour faire cesser une scène scandaleuse qui se passait près de là. Un tisserand, Joseph Orgaert, âgé de 34 ans, demeurant rue du Collège, 108, étant pris de boisson, injuriait et frappait sa femme qui refusait de le suivre. Joseph Orgaert a été arrêté et écroué au dépôt.

— Un garçon de magasin, Louis Bricourt, âgé de 30 ans sans domicile fixe, après s'être fait servir à boire et a manger pour une somme de 4 fr. 50, chez M. Félix, cafetier, à l'angle des rues de l'Alma et du Chemin-de-Fer, a déclaré n'avoir pas d'argent pour payer.

— Un agent de service à la gare, informé, a procédé à l'arrestation de Bricourt qui a été écroué au dépôt de la rue Saint-Vincent-de-Paul.

— Un rapport a été rédigé, mardi matin, à la charge d'un tailleur d'habits, Hubert Hœleq, âgé de 20 ans, demeurant rue Nain, 7, pour infraction à la loi du 8 mai 1893, sur le séjour des étrangers en France.

Wasquehal. — *Incendie d'une vieille ferme.* — Une vieille ferme, appartenant à M. Crespel-Descamps, de Lille, et située au hameau du Capreau, a été détruite par un incendie, mardi vers 4 heure de l'après-midi. Des ouvriers, occupés à démolir les bâtiments inhabitables, avaient mis le feu à un tas de paille provenant des toits et étaient allés dîner, vers midi. Le vent a sans doute chassé des flammèches sur le reste de l'habitation, qui prit feu et qui ne fut bientôt qu'un immense brasier.

Deux personnes, habitant encore une partie de la ferme, ont eu à peine le temps de se sauver en emportant les objets les plus précieux.

Le garde Selosse, prévenu aussitôt, se rendit sur les lieux du sinistre et prit les mesures nécessaires pour éviter les accidents.

De la vieille ferme, il ne reste qu'un bâtiment servant d'écurie et un hangar.

SOUVENIRS DE 1re COMMUNION à la librairie du *Journal de Roubaix*. 6299

HUILE D'OLIVES SURFINE (garantie pure, non fruitée). En flacons d'origine, cachetés : Ed. Santelli et Cie, Marseille. Le litre, 2,50. Dépôt : Pharmacie Defrénne, 31, rue d'Inkermann. 3020—41350

ŒUFS FRAIS, 13 Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

Un acte de vandalisme vient d'avoir lieu dans le très paisible hameau de la Carluyère : les trois frères Monlard, Jules, Léon et Auguste, accompagnés de deux autres individus, Henri Imbrecht et Gustave Delhaye, se sont introduits dans le jardin de Mme veuve Dardusse, et se sont mis en devoir de ravager les plantations.

Pendant que sous les yeux de la propriétaire — qui a quatre-vingt-quatre ans — s'accomplissait cet acte de méchanceté stupide survinrent, François Dardusse, fils de l'octogénaire, et un de ses amis, Paul Degeyre.

Courageusement, ils reprochèrent aux cinq individus leur conduite : mais ceux ci les maltraitèrent.

Plainte fut en conséquence portée à la gendarmerie.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur
à **3** FR. *le kilog*
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —

ROUBAIX
Rue des Bois, 13.
Rue de l'Industrie, 2.
Rue Pierre-de-Roubaix, 15.
Rue Pierre-de-Roubaix, 35.
Rue de l'Ermite, 189.
Rue de Tourcoing, 155.
Rue du Tilleul, 137 et 139.
Boulevard de Strasbourg, 126.
Rue d'Alsace-Hollebecq, 1.
Rue du Collège, 71 bis.
Rue de la Halle, 9.
Rue Notre-Dame, 27.
Rue de Lille, 107.
Rue de la Chaussée, 1.
Rue Decrome, 37.
Rue Turgot, 66.
Rue du Lieutenant-Castelain, 4.
Place de la Gare, 12.
Grande-Rue, 38.
Rue du Fort, 4.
Rue de Hétomme, 34.
Rue de Naples, 88.

TOURCOING
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 30.
Rue du Canal, 20.
Rue du Tilleul, 15.

CROIX
Epicerie du Rameau d'Or à la Croix-Blanche.
Rue de la Gare, coin M. Duvivier.

WATTRELOS
Salons Alice Holbecq, Carrot.

Lys-lez-Lannoy
Wallays, rue du Bois.

LILLE
Rue Esquermoise, 48.

BOULOGNE-SUR-MER
Rue de la Lampe, 31.

CALAIS
Rue Lafayette, 68.
Rue des Bouchers.

BRUCK-SUR-MER
Grde épic. mondiale, pl. du Bâ.

PARIS
Rue Vivienne, 26.

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la Laiterie d'Oostcamp. 87905

BEURRE SALÉ en mottes de 1 kil., pour la cuisine, *sel*, au prix de **2,80**

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur.
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

L'installation du nouveau Conseil Municipal. — La circulaire suivante a été adressée aux Conseillers municipaux nouvellement élus :

« Monsieur le Conseiller Municipal,

» En exécution d'un arrêté de M. le Préfet du 5 mai courant, j'ai l'honneur de vous inviter à une réunion du Conseil Municipal, élu au scrutin du 10 de ce mois, qui aura lieu à l'Hôtel-de-Ville, en la salle ordinaire des séances (grande salle des mariages), le dimanche 17 mai prochain, à onze heures du matin, pour qu'il soit procédé :

» 1° A l'installation de l'assemblée communale par le Maire sortant d'exercice.

» 2° Sous la présidence du doyen d'âge du Conseil, à l'élection du nouveau Maire, et sous la présidence de ce dernier, à l'élection des nouveaux adjoints.

» 3° A l'ouverture de la session de mai.

» Je vous prie instamment de vous rendre à cette séance.

» Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller municipal, l'assurance de ma considération très distinguée.

» Le Maire de Tourcoing, V. HASSEBROUCQ. »

Dans toutes les communes des cantons les nouveaux conseils municipaux ont été convoqués pour la même date, à la même heure et pour le même objet.

Les grèves. — On a affiché mardi à l'Hôtel-de-Ville les trois avis ci-après, signés de M. Charlier, juge de paix du canton Nord, et relatifs à des tentatives infructueuses de conciliation entre patrons et ouvriers.

1° 21 rattacheurs de MM. Vandenberghe, rue d'Anvers, qui avaient demandé que leur salaire fût porté à 0,37 centimes de l'heure. Les 5 délégués se sont seuls présentés; le patron avait écrit qu'il n'y avait pas lieu à conciliation et qu'il tenait les livrets à la disposition des ouvriers.

2° Avis semblable de 275 tisserands de M. Bayart-Parent, qui a répondu que tout en remerciant de l'offre de conciliation, il était bien décidé à n'écouter aucune proposition.

3° M. Maffart-Beaurmont, qui avait été convoqué au nom de 21 rattacheurs et de 5 bâteurs, n'avait pas répondu par lettre ; mais il avait prévenu les délégués qu'il ne se présenterait pas. Du reste, comme nous l'avons dit hier, les ouvriers sont rentrés en acceptant l'augmentation de 0,15 c.

Chez M. Toutemonde 100 ouvriers travaillaient mardi; on espérait qu'aujourd'hui la rentrée serait complète. M. Binet tient les livrets à la disposition de 21 peigneurs, sur 29 et des 22 ouvriers de préparation sur 30, de l'équipe de nuit, qui s'étaient mis en grève, lundi soir.

Les ferblantiers et zingueurs, au nombre de 86, appartenant à 14 établissements, n'ont pas encore repris le travail. Le secrétaire du syndicat nous écrit pour nous dire qu'aucune réunion n'a eu lieu à la Brasserie sociale, mais au siège du syndicat, rue de la Maisence, n° 130.

Les ouvriers et ouvrières de MM. Masurel frères sont tous rentrés à l'ancien tarif.

Il n'y a que peu ou pas de changements dans les autres établissements, mais on peut espérer pour aujourd'hui une amélioration sensible de ce fâcheux état de choses qui n'a que trop longtemps duré.

Un accident de travail. — Un ouvrier plafonneur, François Leaffre, au service de MM. Lamand et Descamps, s'est brûlé gravement aux mains en faisant fondre du bitume dans une chaudière. La guérison demandera au moins trois semaines, d'après M. le docteur Desreumaux.

Deux extradés français. — Mardi après-midi, deux gendarmes de Bruxelles ont amené à la frontière de la Marlière : 1° Jean-Baptiste Masse, âgé de 38 ans, tailleur d'habits à Poix (Somme), poursuivi par le parquet d'Amiens, pour banqueroute frauduleuse; 2° Amédée-Jean Cormier, âgé de 34 ans, horloger à St-Sébastien (Loire-Inférieure) poursuivi par le parquet de Nantes du chef d'abus de confiance qualifiée.

Tous deux ont consenti à ne pas remplir les formalités d'extradition.

Un vol à l'étalage. — Mardi vers 2 heures et demie de l'après-midi, on avait signalé à l'agent de sûreté Laverge un individu qu'on avait vu se livrer à un manège suspect en face de l'étalage de M. Godard, marchand épicier et mercier, rue de Gand. L'agent le suivit rue Auber et l'engagea à l'accompagner au poste. En le fouillant on trouva sur lui une paire de bas, qu'il avoua avoir volé à l'étalage. Cet individu se nomme